



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La qualité de vie urbaine menacée par la suppression de passages à niveau

Veiller à ce que les aménagements des passages à niveau assurent le passage des trains, des voitures et des piétons en toute sécurité est une priorité d'Infrabel, la société gestionnaire des infrastructures de la SNCB.

Au vu des développements urbanistique, économique et social de certaines zones et dans la perspective du développement du RER qui entraînera une augmentation de la fréquence et de la vitesse des trains, Infrabel a décidé, dans la mesure du possible, de supprimer à terme l'ensemble des passages à niveau concernés par cette augmentation de fréquence et ceci par divers ouvrages d'art et aménagements lourds tels que tunnels et passerelles pour les piétons.

Infrabel envisage ainsi de supprimer notamment six passages à niveau dont quatre sont localisés sur la commune de Ganshoren, un à Berchem-Sainte-Agathe et un à Jette (cf. annexe 1).

Les projets de tunnels et passerelles nécessaires pour compenser la suppression de ces passages à niveau ont été présentés par Infrabel en septembre 2009 dans le cadre d'une enquête publique visant à établir le cahier des charges de l'étude d'incidence. Cette étude étant chargée d'analyser l'impact de chaque projet d'aménagement sur la mobilité, le développement économique, l'environnement, etc.

Quatre des passages à niveau concernés étant localisés à Ganshoren, la commune a suivi avec attention la présentation des projets et a insisté avec vigueur, à chaque étape, pour que soient notamment préservés les accès routier et piétonnier à la zone située au nord de la commune, près de la vallée du Molenbeek et qui comprend de nombreux espaces occupés par des infrastructures sportives (tennis Charles Quint, football club, jogging club ; club de pétanque, ...) ainsi que le cimetière communal.

Dans cette optique, le projet initial présenté par Infrabel en septembre 2009 prévoyait un tunnel sous le chemin de fer dans le bas de l'avenue Van Overbeke, tunnel prolongé ensuite par une voirie parallèle au chemin de fer, en direction de la zone concernée. A la suite des conclusions de l'étude d'incidence menée d'octobre 2009 à novembre 2010, Infrabel a adapté ses projets et envisage actuellement de faire transiter les voitures (et cortèges funèbres) vers Berchem-Sainte-Agathe en passant dans un tunnel routier qui longerait le magasin « Carrefour », sous la rue Bois des Iles et déboucherait dans la rue de Technologie pour rejoindre la voirie du futur zoning industriel de la SDRB qui est encore à créer. Cette voirie serait prolongée vers le passage « het Verroost » en empiétant sur le terrain Charles Quint... (cf. annexes).

Il est certain que ces aménagements auront de lourdes répercussions sur la mobilité de nos concitoyens et notamment sur l'accessibilité au cimetière et aux infrastructures sportives. Tout accès automobile devra se faire via Berchem-Sainte-Agathe !

La commune de Ganshoren invite donc TOUS les habitants à s'informer dans le cadre de l'enquête publique organisée du 15 janvier au 15 février 2011 et de participer à la réunion d'information qui se tiendra le mardi 1^{er} février 2011 à 20h00 au Hall des Sports, rue Vanderveken 114 à 1083 Ganshoren.

Les aménagements envisagés pour les piétons et pour les autres passages à niveau : rue Nestor Martin, Chaussée de Gand (gare de Berchem-Sainte-Agathe), chemin piétonnier Drève du Château, etc., seront tous présentés lors de cette réunion d'informations.

Contact

Michèle CARTHÉ, Bourgmestre et Députée régionale : 0477/583.883